



Ville de MARLES-LES-MINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE



DÉCISION DU MAIRE N° 2025-38 DU 16 DÉCEMBRE 2025 PUBLIÉE LE 16 DÉCEMBRE 2026

ADHÉSION À L'ASSOCIATION « DROIT DE CITÉ » POUR L'ANNÉE 2026

Le Maire de la Ville de Marles-les-Mines ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22 ;

Vu la délibération n°03.04.25.07 du 03 avril 2025 portant délégations consenties au maire par le conseil municipal ;

Considérant le développement des actions culturelles pour l'année 2026 ;

Considérant la proposition de l'Association « Droit de Cité » dont le siège social est situé 32, rue de l'Abbé – 62160 AIX-NOULETTE.

DÉCIDE

De signer un contrat d'engagement d'adhésion pour l'année 2026 avec l'Association « Droit de Cité », 32, rue de l'Abbé – 62160 AIX-NOULETTE pour un montant de 4.893,30€.

P R É C I S E

Que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal de Marles-les-Mines, lors de sa prochaine réunion.

INFORME

Que cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille, CS 62039,05 rue Geoffroy Saint-Hilaire 59014 LILLE CEDEX dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire de Marles-les-Mines, dans le même délai de deux mois. Cette démarche prolonge le délai du recours contentieux qui doit être introduit dans les deux mois suivant sa réponse. Le tribunal administratif peut être ainsi saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site Internet « www.telerecours.fr ».

<p>Certifié exécutoire par le Maire, Compte tenu de la réception en Sous-Préfecture, le</p> <p>Et de la publication, le 16 décembre 2025</p>	<p>Fait à MARLES-LES-MINES, le 16 décembre 2025</p> <p><i>Pour expédition conforme</i></p> <div style="text-align: center;"> <p>The stamp is circular with the text 'MAIRIE DE MARLES-LES-MINES' around the top edge and '62540' at the bottom. In the center, it says 'Le Maire, Karine DERUELLE'. A handwritten signature is written vertically to the right of the stamp.</p> </div>
--	---